



Rénovation du CAP charpentier bois

Sommaire de la présentation

Rénovation du CAP charpentier bois



A été présentée à la commission spécialisée des lycéens (CSL) du mercredi 08 janvier 2020 et au conseil supérieur de l'Education (CSE) du jeudi 23 janvier 2020

- Quelques orientations d'évolution
- Classification du diplôme et niveau de qualification du titulaire du CAP
- Activités professionnelles du CAP Charpentier bois
- Intervention sur les ouvrages
- Caractéristiques des ouvrages
- Les matériaux utilisés
- Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)
- Relation RAP CAP et BP charpentier bois
- Référentiel de certification (RC) → Compétences
- Référentiel de certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences
- La certification → Le règlement de l'examen
- La certification → Les épreuves du domaine professionnel : EP1, EP2, EP3
- La certification → Définition des épreuves EP1, EP2, EP3

Quelques orientations d'évolution



- Charpentier bois – Arrêté de création 15 juillet 2003
- Constructeur bois – Arrêté de création 15 juillet 2003

Effectifs aux examens Session 2018	Scolaire	Apprentis- sage	Formation continue	Individuel	Tous statuts	Tx reussite
	Présents	Présents	Présents	Présents		
CAP CHARPENTIER BOIS	177	1047	249	30	1503	82%
CAP CONSTRUCTEUR BOIS	201	174	101	11	487	84%

Orientation choisie par les professionnels à l'issue de la CPC plénière du mercredi 19 septembre 2018

- Un seul CAP qui intègre la charpente bois et la construction bois dans la même logique que le BP charpentier bois

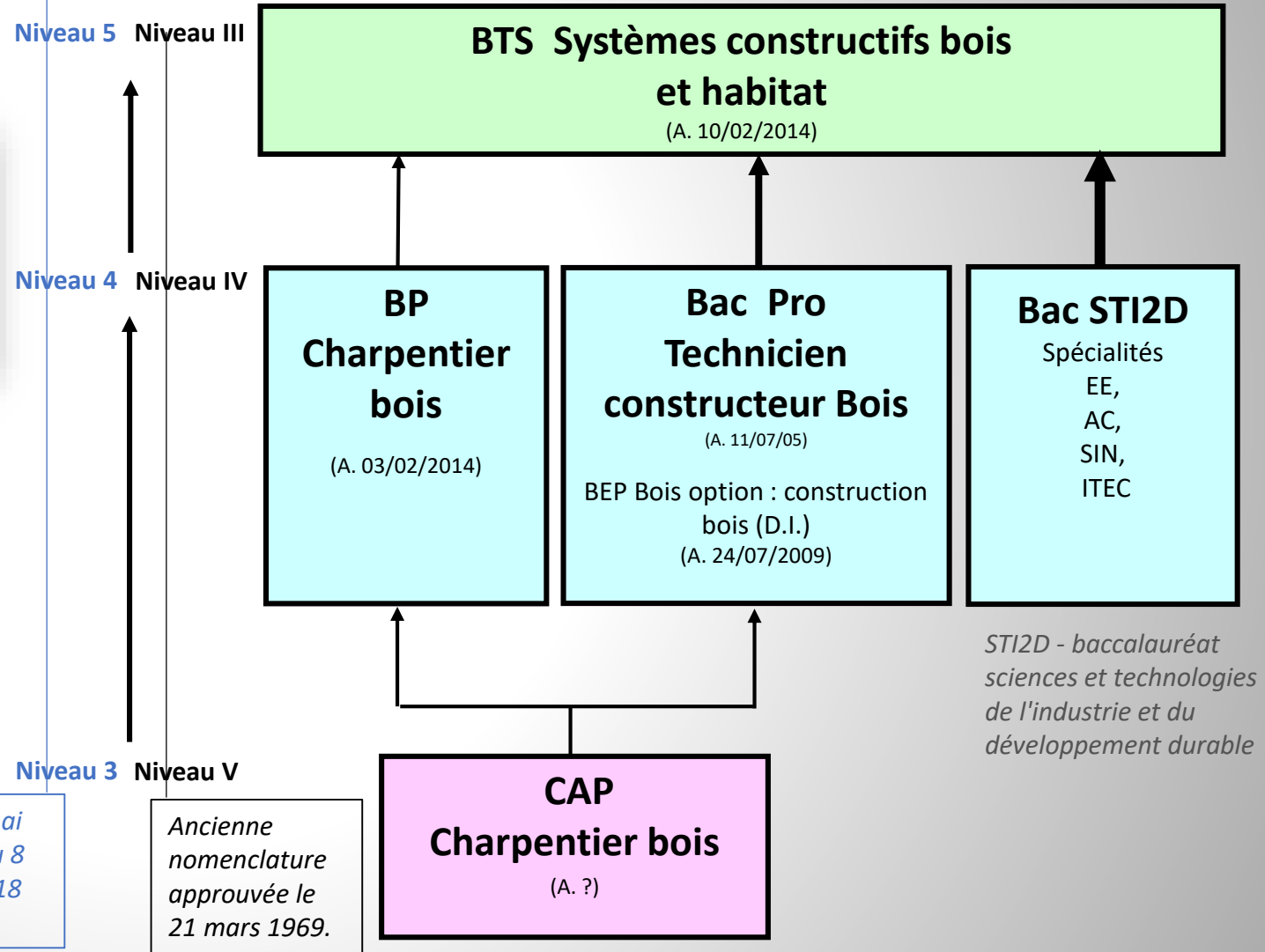
Quelques orientations d'évolution

Cadre national des certifications professionnelles



Recommandation 2017/C 189/03 du Conseil du Parlement européen du 22 mai 2017 concernant le cadre européen des certifications et décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 pris pour l'application de l'article 31 de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Structure des formations de la filière charpente-construction bois



Quelques orientations d'évolution

(compétences et savoirs technologiques associés)



- Prise en compte des enjeux majeurs induits par les transitions énergétique et numérique.
- Adaptation aux activités des entreprises qui développent à la fois l'activité de charpente et l'activité d'ossature bois.
- Prise en compte des fonctions technologiques globales d'un bâtiment (structure et enveloppe) en renforçant l'analyse technique et fonctionnelle (approche globale, notion de performance du bâti).
- Développement d'apports liés à l'éco-construction, à la construction durable.
- Prise en compte des interventions dans le cadre de la co-activité et en tenant compte des interfaces (respect des autres corps d'état).
- Renforcement des règles de l'art (DTU et RAGE) et exploitation des avis techniques.

Quelques orientations d'évolution

(compétences et savoirs technologiques associés)



- Rénovation de bâtiments et de tout ou partie d'une charpente : remise en état d'une structure existante, pour un renforcement, pour augmenter ses dimensions, pour un remplacement de structure, pour un nouvel aménagement d'un espace, pour une association avec une partie ossature bois...).
- Prise en compte de l'évolution des matériaux, des produits et des composants.
- Développement de la démarche éco responsable : préservation environnement, principe 3RVE (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation, Elimination)...
- Renforcement des démarches et des procédures générales de qualité.
- Renforcement du domaine de la prévention : application des mesures de prévention et détection des situations à risques, typologie des formations spécifiques R.408...
- Prise en compte d'activité de compte rendu et/ou de contrôle écrit ou sous forme orale.

Classification du diplôme et niveau de qualification du titulaire du CAP



L'emploi correspond aux activités et **travaux les plus courants des domaines de la charpente.**

La définition la plus courante de l'emploi et du niveau de qualification est ouvrier professionnel niveau II selon la **convention collective des ouvriers du bâtiment.**

Cette dernière précise :

- Les ouvriers de ce niveau **exécutent les travaux courants de leur spécialité, à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel.** Ils ont une **certaine initiative dans le choix des moyens** leur permettant d'accomplir ces travaux.
- Ils possèdent les **connaissances techniques de base de leur métier** et une qualification qui leur permettent de respecter les règles professionnelles. Ils mettent en œuvre des connaissances acquises par formation professionnelle, initiale ou continue, ou une expérience équivalente.
- Ils peuvent être amenés dans ce cadre à assurer, de façon ponctuelle et sur instructions précises du chef d'entreprise, des **fonctions de représentation simple ayant trait à l'exécution de leur travail quotidien.**

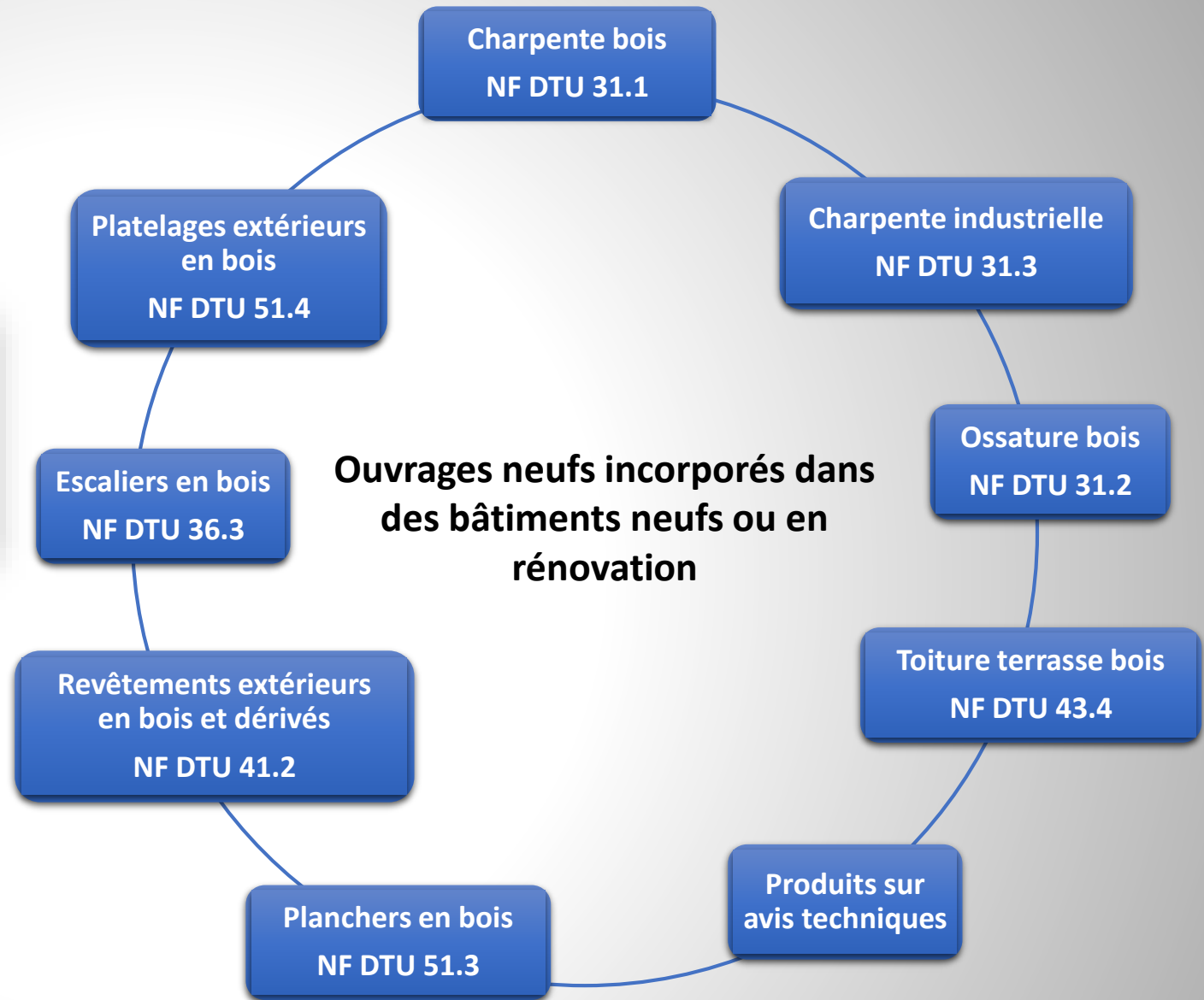
Activités professionnelles CAP Charpentier bois



Le titulaire du CAP charpentier bois participe, dans le cadre de l'entreprise, à la fonction "**réalisation**" des ouvrages et plus particulièrement aux activités de :

- préparation,
- fabrication,
- logistique,
- mise en œuvre sur chantier,
- réhabilitation, rénovation,
- maintenance et entretien,
- suivi et contrôle qualité,
- prévention des risques professionnels.

Intervention sur les ouvrages

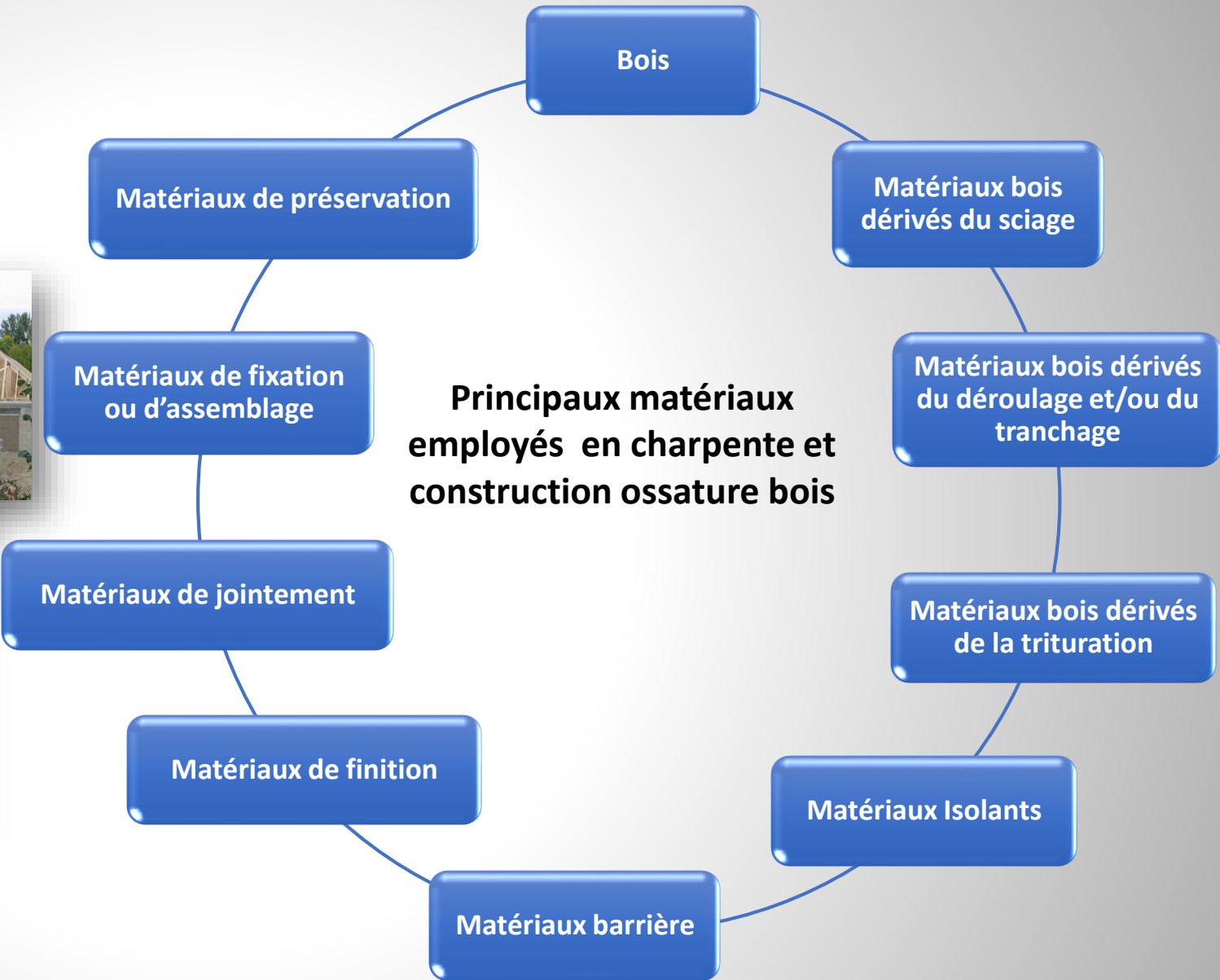


Caractéristiques des ouvrages



Ouvrages de référence	Géométrie des ouvrages		Forme des pièces et éléments	
	Surfaces planes/structures planes Combles droits et de niveau Éléments plans, alignement droit ou angulaire	Pentes égales ou non Raccords biais	Pièces de bois en face aplomb	Pièces de bois à dévers uniquement pannes et noulets de lucarne droite
Charpente bois	X	X	X	X
Ossatures bois	X	X	X	
Revêtements extérieurs en bois et dérivés	X		X	
Toiture terrasse	X	X	X	
Planchers bois	X		X	
Escaliers bois	X		X	
Platelage extérieur en bois	X		X	
Ouvrages spéciaux (étais, renforts...)	X		X	

Les matériaux utilisés



Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)



Activités du métier

Fonction → Réalisation : fabrication et mise en œuvre des ouvrages

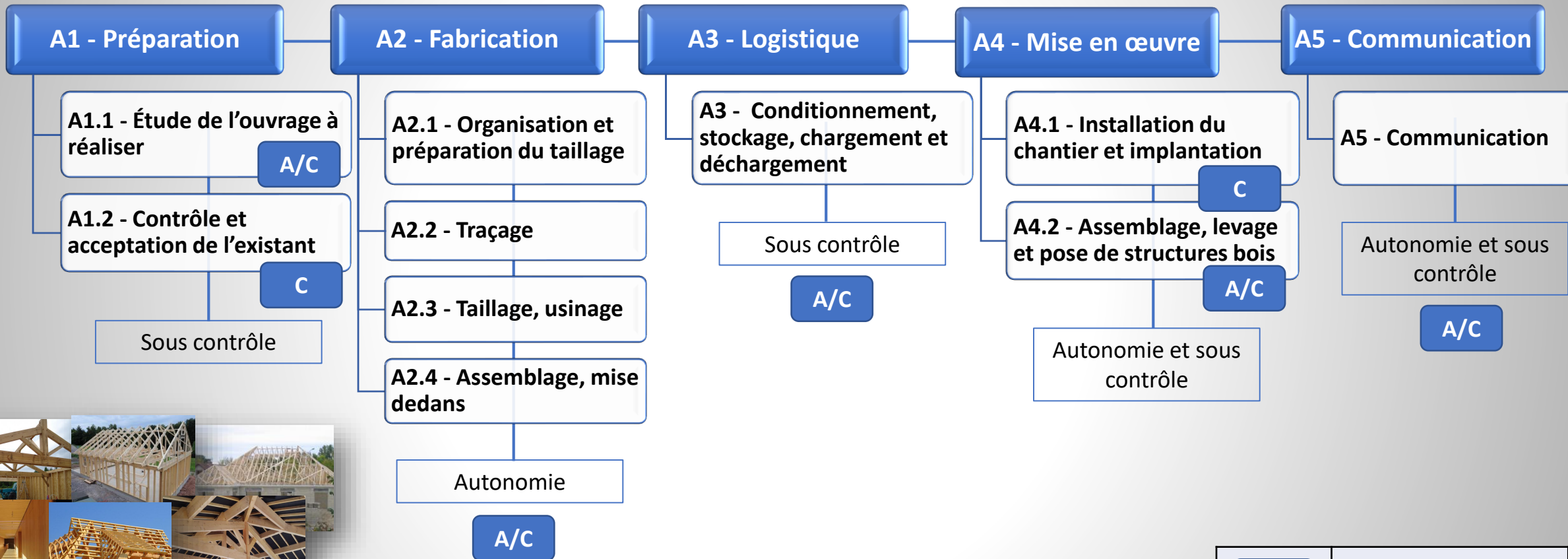
CAP Charpentier bois	BP Charpentier bois	Bac. Pro. Technicien constructeur bois
A1 – Préparation	A1 – Préparation	A1 – Préparation
A2 – Fabrication	A2 – Fabrication	A2 – Fabrication
A3 – Logistique	A3 – Logistique	A3 – Logistique
A4 – Mise en œuvre	A4 – Mise en œuvre	A4 – Mise en œuvre
<i>Des tâches sont intégrées dans les activités A2, A3 et A4</i>	A5 – Suivi de réalisation et contrôle de la qualité	A5.1 – Suivi de réalisation A5.2 – Contrôle de la qualité
	A6 – Maintenance des matériels ou des ouvrages	A6 – Maintenance des matériels ou des installations existantes
	A7 – Gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité	A7.1 – Gestion de la sécurité A7.2 – Gestion de l'environnement
A5 – Communication	A8 – Communication	A8 – Communication

Harmonisation des trois référentiels de la filière charpente-construction bois

Référentiel d'Activités Professionnelles (RAP)

Activités du métier et tâches associées

Fonction → Réalisation : fabrication et mise en œuvre des ouvrages

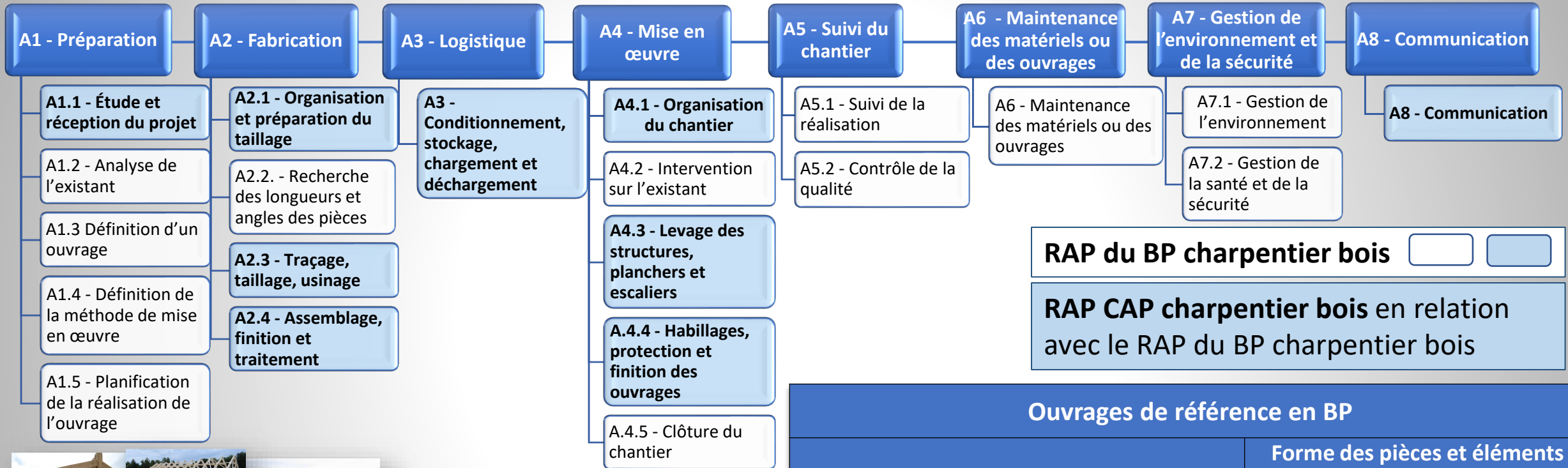


A/C	Atelier et chantier
C	Chantier

Relation RAP CAP et BP

Activités du métier et tâches associées

Fonction → Réalisation : fabrication et mise en œuvre des ouvrages



RAP du BP charpentier bois

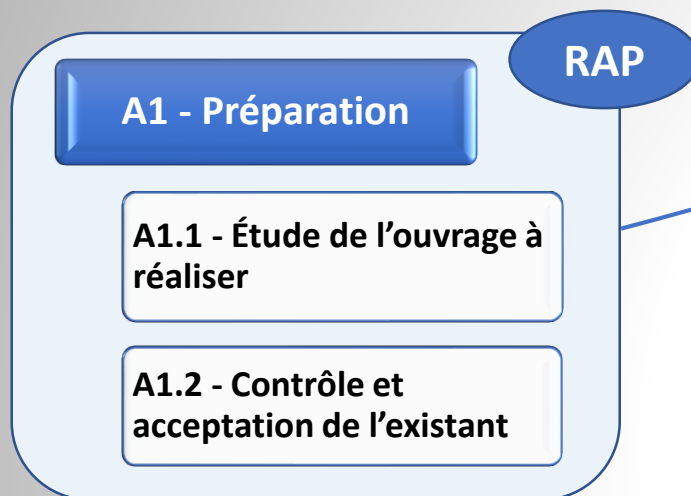
RAP CAP charpentier bois en relation avec le RAP du BP charpentier bois



La même relation peut être faite avec le RAP du baccalauréat professionnel technicien construction bois.

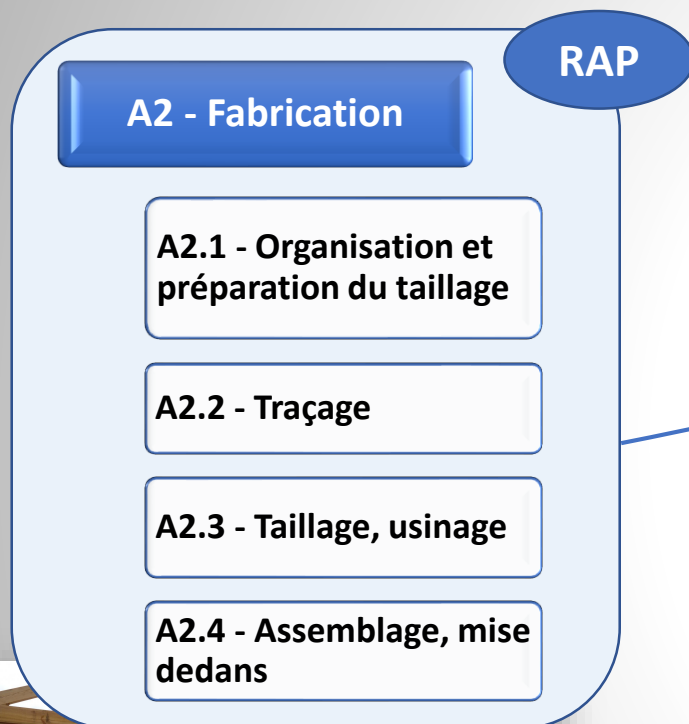
Ouvrages de référence en BP					
Géométrie des ouvrages			Forme des pièces et éléments Faces aplombs et à devers		
Surfaces planes/structures planes Combles droits avec raccords	Surfaces courbes/structures cintrées Combles circulaires avec raccords	Surfaces gauches et voiles Combles gauches	Éléments droits et plans	Éléments courbes (cintrés en plan ou en élévation)	Éléments croches (cintrés en plan et en élévation)

Référentiel de Certification (RC) Compétences



RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
C1	S'INFORMER ANALYSER	1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
		2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
C2	PRÉPARER	3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
		1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
		2 - Traduire graphiquement une solution technique
C3	FABRIQUER	3 - Établir et optimiser les quantitatifs
		4 - Compléter des processus de réalisation
		1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail
		2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
		3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
		4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
		5 - Installer son poste de travail, les outillages
		6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage
C4	METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
		8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
		1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
		2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
		3 - Implanter les ouvrages sur chantier
		4 - Lever et stabiliser les structures bois
		5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant		
7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre		
C5	MAINTENIR EN ÉTAT	1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
C6	COMMUNIQUER	1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) Compétences



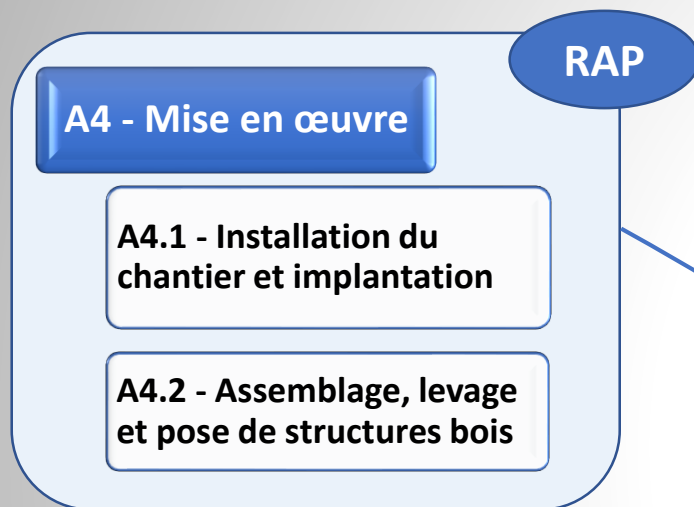
RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
	C1 S'INFORMER ANALYSER	1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément 2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier 3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
	C2 PRÉPARER	1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation 2 - Traduire graphiquement une solution technique 3 - Établir et optimiser les quantitatifs 4 - Compléter des processus de réalisation
	C3 FABRIQUER	1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail 2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants 3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles 4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage 5 - Installer son poste de travail, les outillages 6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage 7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition 8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
	C4 METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable 2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages 3 - Implanter les ouvrages sur chantier 4 - Lever et stabiliser les structures bois 5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires 6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant 7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
	C5 MAINTENIR EN ÉTAT	1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
	C6 COMMUNIQUER	1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) Compétences



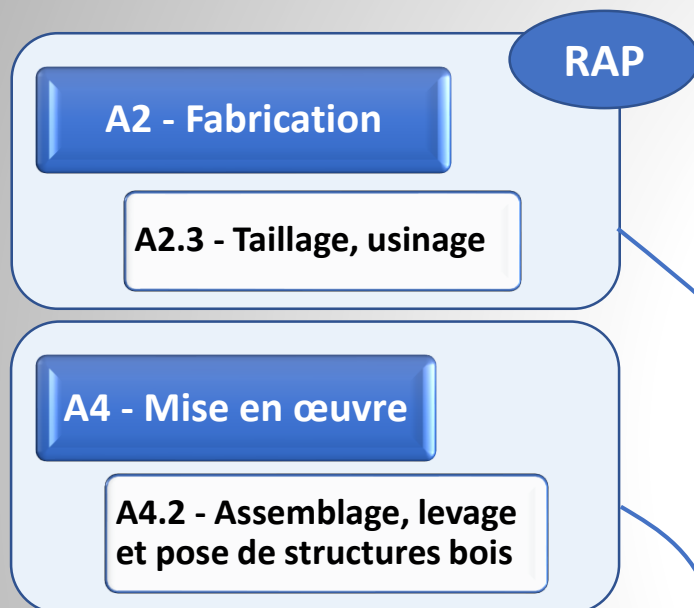
RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
	C1 S'INFORMER ANALYSER	1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément 2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier 3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
	C2 PRÉPARER	1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation 2 - Traduire graphiquement une solution technique 3 - Établir et optimiser les quantitatifs 4 - Compléter des processus de réalisation
	C3 FABRIQUER	1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail 2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants 3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles 4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage 5 - Installer son poste de travail, les outillages 6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage 7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition 8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
	C4 METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable 2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages 3 - Implanter les ouvrages sur chantier 4 - Lever et stabiliser les structures bois 5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires 6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant 7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
	C5 MAINTENIR EN ÉTAT	1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
	C6 COMMUNIQUER	1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) Compétences



RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
C1 S'INFORMER ANALYSER		1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
		2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
		3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
C2 PRÉPARER		1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
		2 - Traduire graphiquement une solution technique
		3 - Établir et optimiser les quantitatifs
		4 - Compléter des processus de réalisation
C3 FABRIQUER		1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail
		2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
		3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
		4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
		5 - Installer son poste de travail, les outillages
		6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage
		7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
		8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
C4 METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER		1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
		2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
		3 - Implanter les ouvrages sur chantier
		4 - Lever et stabiliser les structures bois
		5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
		6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
		7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
C5 MAINTENIR EN ÉTAT		1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
C6 COMMUNIQUER		1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) Compétences



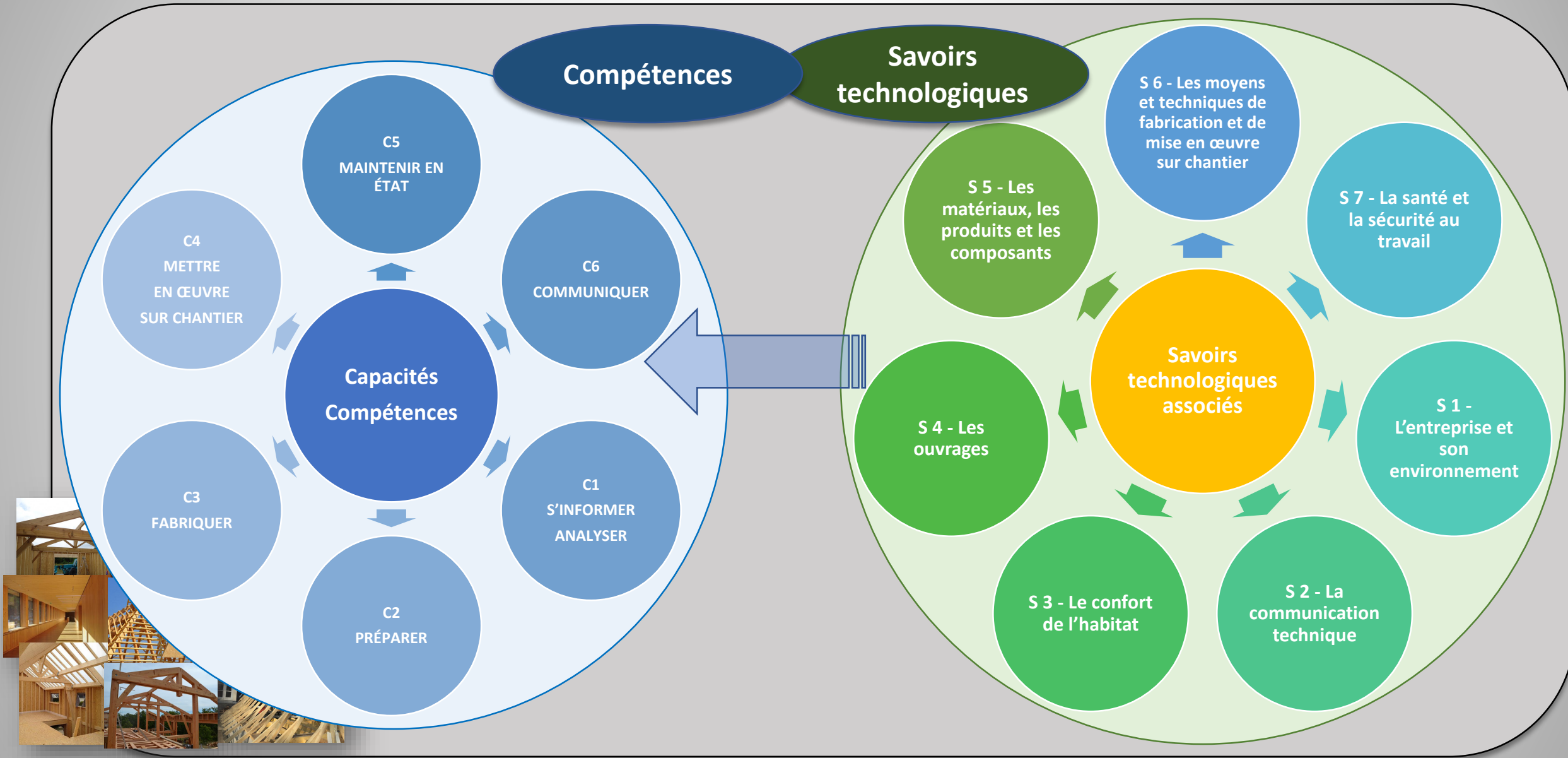
RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
C1 S'INFORMER ANALYSER		1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
		2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
		3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
C2 PRÉPARER		1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
		2 - Traduire graphiquement une solution technique
		3 - Établir et optimiser les quantitatifs
		4 - Compléter des processus de réalisation
C3 FABRIQUER		1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail
		2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
		3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
		4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
		5 - Installer son poste de travail, les outillages
		6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage
		7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
		8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
C4 METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER		1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
		2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
		3 - Implanter les ouvrages sur chantier
		4 - Lever et stabiliser les structures bois
		5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
		6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
		7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
C5 MAINTENIR EN ÉTAT		1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
C6 COMMUNIQUER		1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) Compétences



RC	CAPACITÉS	COMPÉTENCES
C1 S'INFORMER ANALYSER		1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
		2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
		3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
C2 PRÉPARER		1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
		2 - Traduire graphiquement une solution technique
		3 - Établir et optimiser les quantitatifs
		4 - Compléter des processus de réalisation
C3 FABRIQUER		1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail
		2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
		3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
		4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
		5 - Installer son poste de travail, les outillages
		6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage
		7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
		8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
C4 METTRE EN ŒUVRE SUR CHANTIER		1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
		2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
		3 - Implanter les ouvrages sur chantier
		4 - Lever et stabiliser les structures bois
		5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
		6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
		7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
C5 MAINTENIR EN ÉTAT		1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
C6 COMMUNIQUER		1 - Communiquer avec les différents partenaires

Référentiel de Certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences



Référentiel de Certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences

S 1 - L'entreprise et son environnement

1. Les intervenants
2. Le déroulement d'une opération de construction
3. Les systèmes économiques

S 2 - La communication technique

1. Les systèmes de représentation
2. Les documents techniques
3. Les outils de communication

S 3 - Le confort de l'habitat

1. L'isolation thermique
2. L'isolation acoustique
3. L'étanchéité à l'eau et à l'air
4. L'aération et la ventilation
5. La protection incendie
6. Les accès et dégagements dans le bâtiment



Référentiel de Certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences

S 4 - Les ouvrages

1. Les généralités
2. L'analyse d'un ouvrage
3. Arts et techniques de la charpente bois

S 5 - Les matériaux, les produits et les composants

1. Les matériaux de construction
2. Le matériau bois et ses dérivés
3. Les produits
4. Les composants d'assemblage, d'ancrage et de scellement



Référentiel de Certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences

S 6 - Les moyens et techniques de fabrication et de mise en œuvre sur chantier

1. Les moyens et techniques de tracé et de préparation
2. Les moyens et techniques de fabrication
3. Les moyens et techniques de montage et/ou de préfabrication
4. Les moyens et techniques de contrôle
5. Les moyens et techniques de traitement
6. Les moyens et techniques de conditionnement, stockage et chargement
7. Les moyens et techniques de d'installation de chantier et de distribution
8. Les moyens et techniques de contrôle et d'implantation
9. Les moyens et techniques de levage et de stabilisation
10. Les moyens et techniques de fixation
11. Les moyens et techniques de mise en œuvre des revêtements, des isolants et des accessoires
12. Les moyens et techniques de la maintenance des équipements et matériels



Référentiel de Certification (RC) → Savoirs technologiques associés aux compétences

S 7 - La santé et la sécurité au travail

1. Les documents de la prévention des risques
2. Les acteurs et les partenaires de la prévention
3. L'identification des dangers, l'analyse des risques et les mesures de prévention
4. Les mesures de prévention adaptées au métier
5. Les risques liés au travail en hauteur
6. Les risques spécifiques
7. L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier
8. Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail
9. Les travaux à proximités de réseaux aériens



La certification → Le règlement de l'examen

dont coef. 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre

Spécialité « Charpentier bois » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels		
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP1 – Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier	UP1	4	CCF	-	Ponctuel écrit	3h
EP2 – Fabrication d'un ouvrage de charpente	UP2	9*	CCF	-	Ponctuel Pratique	16h
EP3 – Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	UP3	5	CCF	-	Ponctuel pratique et oral	4h (dont 10 min d'oral)
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL						
EG1 – Prévention-santé-environnement	UG	1	CCF	-	Ponctuel écrit	1h
EG2 – Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	-	Ponctuel écrit et oral	2h25 (2h+25min)
EG3 – Mathématiques et physique-chimie	UG2	2	CCF	-	Ponctuel écrit	1h30 (45mn+45min)
EG4 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	-	Ponctuel	-
EG5 – Langue vivante étrangère	UG4	1	CCF	-	Ponctuel écrit et oral	1h06 (1h+6min)
EF 1 – Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	UF1	-	Ponctuel écrit et pratique	1h30	Ponctuel écrit et pratique	1h30



La certification → Les épreuves du domaine professionnel : EP1, EP2, EP3

Blocs de
Compétences (BC)

Unités
professionnelles (UP)

Epreuves
professionnelles (EP)

BC.1

UP.1

EP.1

Préparation de la
fabrication et de
la mise en œuvre
sur chantier

BC.2

UP.2

EP.2

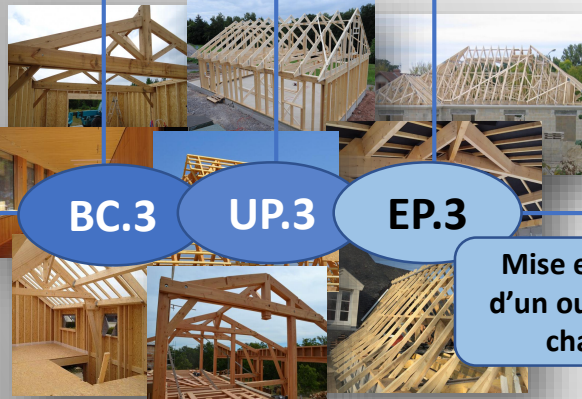
Fabrication d'un
ouvrage de
charpente

BC.3

UP.3

EP.3

Mise en œuvre
d'un ouvrage sur
chantier



Activités /Tâches		Compétences
A1 PRÉPARATION	A1.1 - Étude de l'ouvrage à réaliser	C1.1 - Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
		C1.2 - Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
		C2.1 - Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
		C2.2 - Traduire graphiquement une solution technique
A2 FABRICATION A3 LOGISTIQUE	A2.1 - Organisation et préparation du taillage A2.2 - Traçage A2.3 - Taillage, usinage A2.4 - Assemblage, mise dedans A3 - Conditionnement, stockage, chargement et déchargement	C2.3 - Établir et optimiser les quantitatifs
		C2.4 - Compléter des processus de réalisation
		C3.1 - Organiser et sécuriser l'espace de travail
		C3.2 - Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
		C3.3 - Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
		C3.4 - Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
		C3.5 - Installer son poste de travail, les outillages
		C3.6 - Réaliser les opérations de taille et d'usinage
		C3.7 - Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
		C3.8 - Préparer l'approvisionnement du chantier
A4 MISE EN ŒUVRE A5 COMMUNICATION	A4.1 - Installation du chantier et implantation A4.2 - Assemblage, levage et pose de structures bois A5 - Communication	C5.1 - Effectuer des opérations d'entretien courant
		C1.3 - Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
		C4.1 - Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
		C4.2 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
		C4.3 - Implanter les ouvrages sur chantier
		C4.4 - Lever et stabiliser les structures bois
		C4.5 - Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
		C4.6 - Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
C4.7 - Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre		
		C6.1 - Communiquer avec les différents partenaires

La certification → Epreuve EP1

EP.1 - Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier

UP.1

Coefficient 4

Ponctuelle écrite

CCF (contrôle en cours de formation)

Durée 3 heures

1 situation d'évaluation en établissement de formation
Durée de la situation d'évaluation similaire à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle

L'utilisation d'un environnement numérique est exigée dans une logique d'exploitation de données.



Sur l'ensemble de ces types d'ouvrages

Epreuve qui s'appuie sur une réalisation d'ouvrage de bâtiment et son environnement de mise en œuvre et plus particulièrement **les parties relatives à la charpente et aux structures bois** (cf. annexe1a du référentiel - chapitre : 3.2 Les ouvrages et/ou produits réalisés).

Analyse des données et contraintes de réalisation d'un projet de construction.

Questionnement relatif à des **problématiques authentiques des domaines de la charpente et des structures bois** :

- identifier les diverses interventions prévues,
- énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage,
- traduire graphiquement les informations ou solutions techniques,
- justifier les techniques et les moyens de réalisation,
- lister les opérations à effectuer,
- compléter des modes opératoires et des quantitatifs,
- prévoir les matériels, outillages et matériaux nécessaires,
- organiser son poste de travail en adoptant une attitude éco responsable.

La certification → Epreuve EP2

EP.2 - Fabrication d'un ouvrage de charpente

UP.2

Coefficient 9

Ponctuelle pratique

CCF (contrôle en cours de formation)

Durée 16 heures

1 situation d'évaluation en établissement de formation
Durée de la situation d'évaluation similaire à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle

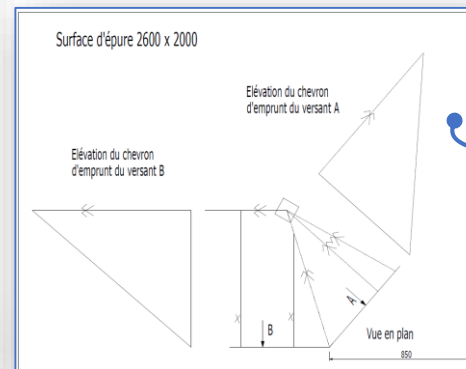
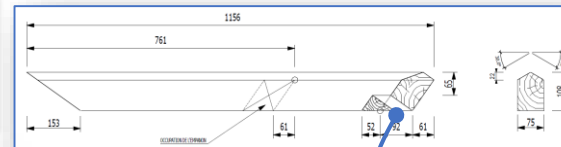
L'utilisation d'un environnement numérique est exigée dans une logique d'exploitation de données.



Epreuve qui s'appuie sur une réalisation d'un **ouvrage de charpente** représentatif des différents domaines d'application de la charpente selon leur **niveau maximal de complexité exigé pour ce diplôme** (cf. annexe1a du référentiel - chapitre : 3.2 Les ouvrages et/ou produits réalisés). **Deux parties consécutives A (traçage) et B (fabrication)** évaluées à l'issue de chacune d'elles.

Partie A subdivisée en deux temps : **Recherche des caractéristiques géométriques et dimensionnelles (sur 8 points) sur deux parties d'ouvrage distinctes (1 et 2) d'une même charpente :**

Recherches et préparation du tracé des éléments :



- exploiter les plans d'exécution et documents techniques,
- **1 à partir d'une maquette numérique, produire une ou les fiches de taille nécessaires (première partie d'ouvrage),**
- **2 tracer les épures à échelle réelle (deuxième partie d'ouvrage qui sera fabriquée en partie B),**
- vérifier par le calcul la concordance entre les différents tracés.

La certification → Epreuve EP2 (suite)

EP.2 - Fabrication d'un ouvrage de charpente

UP.2

Coefficient 9

Ponctuelle pratique

CCF (contrôle en cours de formation)

Durée 16 heures

1 situation d'évaluation en établissement de formation
Durée de la situation d'évaluation similaire à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle

L'utilisation d'un environnement numérique est exigée dans une logique d'exploitation de données.



Epreuve qui s'appuie sur une réalisation d'un **ouvrage de charpente** représentatif des différents domaines d'application de la charpente selon leur **niveau maximal de complexité exigé pour ce diplôme** (cf. annexe1a du référentiel - chapitre : 3.2 Les ouvrages et/ou produits réalisés).

Deux parties consécutives et évaluées à l'issue de chacune d'elles.

Partie B : Fabrication d'un ouvrage (sur 12 points)

Fabrication de tout ou partie d'un ouvrage de charpente bois :

- organiser et préparer son processus de fabrication,
- réaliser les tracés sur les éléments, les opérations d'usinage, d'assemblage et de finition,
- contrôler la qualité et la conformité des éléments et composants réalisés,
- entretenir les machines, matériels et outillages,
- conditionner les parties d'ouvrages et préparer l'approvisionnement du chantier.

Le CCF peut prendre la forme d'un projet collaboratif mené par plusieurs candidats qui seront évalués individuellement sur une partie distincte de l'ouvrage.

La certification → Epreuve EP3

EP.3 - Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

UP.3

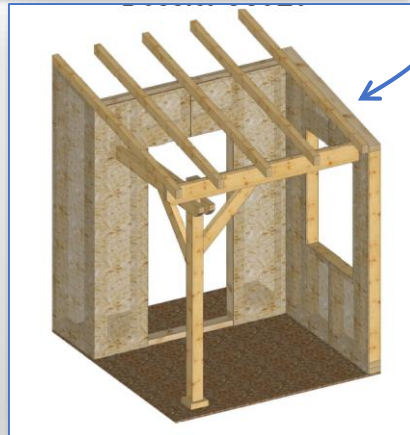
Coefficient 5

Ponctuelle pratique

CCF (contrôle en cours de formation)

Durée 4 heures
dont 10 min d'oral

2 situations d'évaluation d'égale importance : 1 dans en établissement de formation et 1 en entreprise (PFMP 14 semaines).
Durée de la situation d'évaluation en établissement de formation similaire à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle



Epreuve qui s'appuie sur une réalisation d'un ou plusieurs **ouvrages représentatifs des différents domaines d'application de la structure bois, plus particulièrement sur l'ossature bois**, selon leur niveau maximal de complexité exigé pour ce diplôme (cf. annexe1a - chapitre : 3.2 Les ouvrages et/ou produits réalisés).

Activités d'implantation, de contrôle et de réception d'un support et d'un ouvrage, de levage d'éléments simples :

- exploiter les plans d'exécution et documents techniques,
- utiliser les matériels de tracé, de mesurage et de contrôle,
- consigner les constats et relevés d'état des lieux,
- tracer les implantations, les réservations, les alignements et les ancrages,
- répartir et positionner des éléments de support, d'ancrage, de fixation,
- mettre en position des éléments de structure simples,
- poser des revêtements extérieurs et des isolants,
- renseigner un document de conformité des travaux et ouvrages réalisés,
- rendre compte de ses activités.

La certification → Epreuve EP3 (suite)

EP.3 - Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier

UP.3

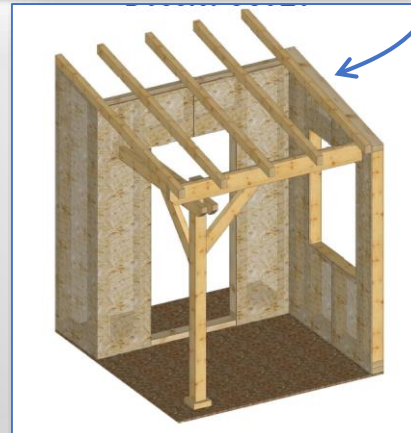
Coefficient 5

Ponctuelle pratique

CCF (contrôle en cours de formation)

Durée 4 heures
dont 10 min d'oral

2 situations d'évaluation d'égale importance : 1 dans en établissement de formation et 1 en entreprise (PFMP 14 semaines).
Durée de la situation d'évaluation en établissement de formation similaire à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle



Epreuve qui s'appuie sur une réalisation d'un ou plusieurs **ouvrages représentatifs des différents domaines d'application de la structure bois, plus particulièrement sur l'ossature bois**, selon leur niveau maximal de complexité exigé pour ce diplôme (cf. annexe1a - chapitre : 3.2 Les ouvrages et/ou produits réalisés).

Activités d'implantation, de contrôle et de réception d'un support et d'un ouvrage, de levage d'éléments simples.

Au cours, ou en fin de situation d'évaluation en CCF, ou de l'épreuve ponctuelle, le candidat est amené à **rendre compte oralement de son intervention** sous la forme d'un **entretien de 10 minutes** maximum avec un enseignant/formateur du domaine professionnel.

Le CCF (en établissement de formation) peut prendre la forme d'un projet collaboratif mené par plusieurs candidats qui seront évalués individuellement sur une partie distincte de l'ouvrage.



Rénovation du CAP charpentier bois